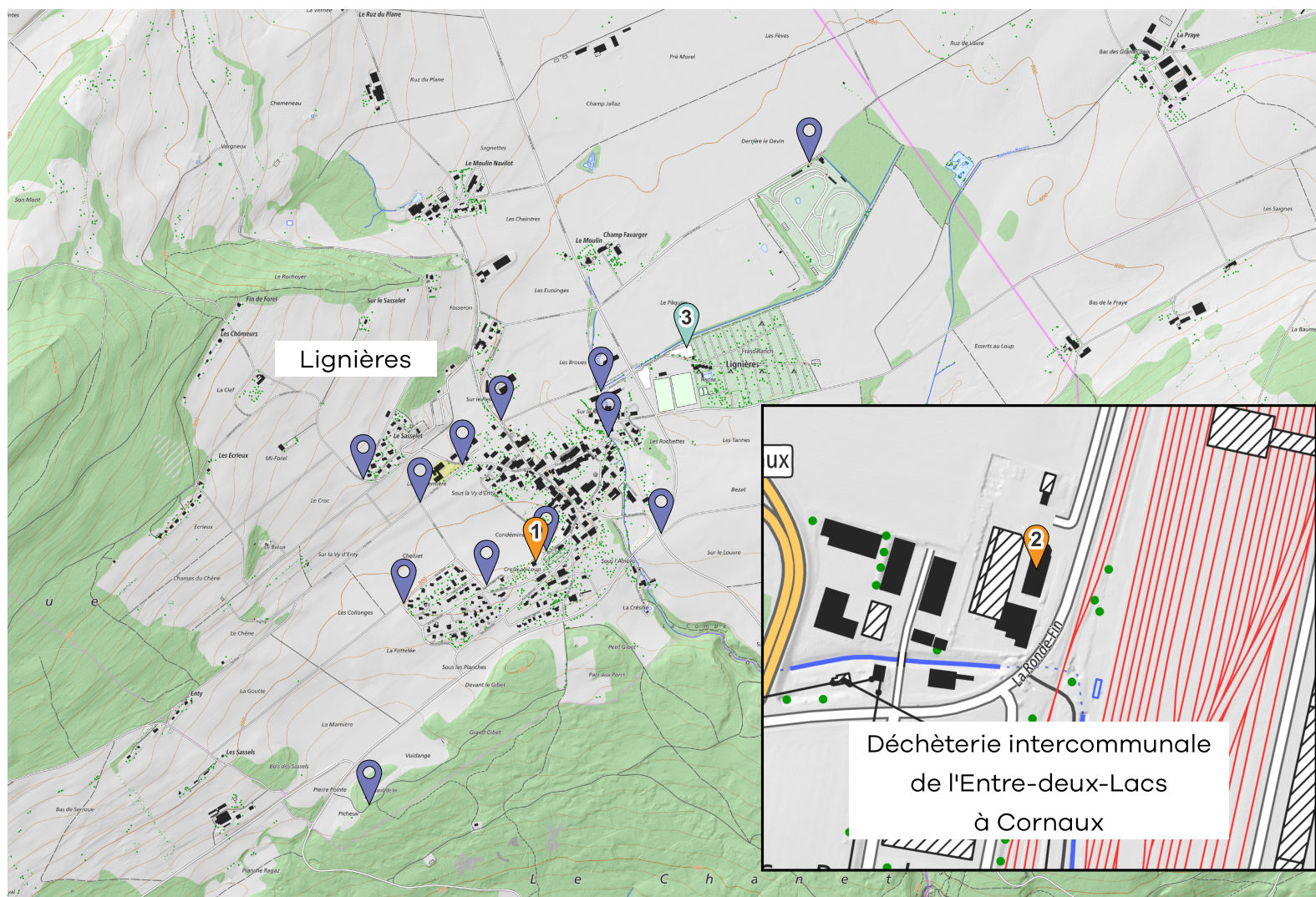




2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint  Robidog  Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



Lignières

**vadec**  
Réseau de valorisation  
des déchets-Arc jurassien

# Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

## GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des tournées de collecte, ainsi que des autres possibilités d'éliminer ou de recycler vos déchets.

Les prestations liées aux déchets sont uniquement réservées aux habitants de Lignières.

Le tri des déchets dans les différents containers mis à disposition doit être scrupuleusement respecté. Les contrevenants aux directives relatives au traitement des déchets seront amendés ou dénoncés au Ministère public. LE CONSEIL COMMUNAL.

### Mes DÉCHETTERIES (voir carte)

**1 - L'ancien Battoir** : verre, carton, papier, PET, alu, boîtes de conserve, huiles minérales et végétales, textiles, capsules Nespresso, biodéchets.

**2 - Déchetterie intercommunale de l'Entre-deux-Lacs**, La Ronde-Fin 21, 2087 Cornaux.

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant cette déchetterie sur le site internet [www.chatellenie-de-thielle.ch](http://www.chatellenie-de-thielle.ch)

### Mon ÉCOPOINT ET AUTRE POINT DE COLLECTE (voir carte)

**3 - Parking du camping** : verre.

## TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

## Contact et infos

Administration communale  
Place du Régent 1  
2523 Lignières  
032 886 50 30  
[commune.lignieres@ne.ch](mailto:commune.lignieres@ne.ch)  
[www.lignieres.ch](http://www.lignieres.ch)

## CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Une taxe de déchets est perçue annuellement par ménage en fonction du nombre d'occupants.

J'utilise obligatoirement, pour mes déchets, pour lesquels il n'existe pas de collecte spécifique, un sac officiel (sacNEVa) en vente dans les commerces, ainsi qu'à la poste.

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

## Info déchets

**Arc Jurassien** 0842 012 012  
Aux heures de bureau (tarif local)

# Calendrier

## Lignières

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâques		
M 2				2			
M 3				3		1	Fête du travail
J 4		1		4	2		
V 5		2	1	5		3	
S 6		3	2	6		4	1
D 7		4	3	7		5	2
L 8		5	4	8		6	3
M 9		6	5	9		7	4
M 10		7		10		8	
J 11		8	7	11		9	Ascension
V 12		9	8	12		10	
S 13		10	9	13		11	8
D 14		11	10	14		12	9
L 15		12	11	15		13	10
M 16		13	12	16		14	11
M 17		14		17		15	
J 18		15	14	18		16	13
V 19		16	15	19		17	
S 20		17	16	20		18	15
D 21		18	17	21		19	Pentecôte
L 22		19	18	22		20	Lundi de Pentecôte
M 23		20	19	23		21	18
M 24		21		24		22	
J 25		22	21	25		23	20
V 26		23	22	26		24	
S 27		24	23	27		25	22
D 28		25	24	28		26	23
L 29		26	25	29		27	24
M 30		27	26	30		28	25
M 31		28				29	
J		29	28			30	27
V			29			31	
S			30				29
D			31				Pâques
L							
M							

# Calendrier

## Lignières

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1	Fête nationale Suisse	3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



## Comment bien trier ?



### Ordures ménagères SacNEVa

1 fois par semaine. A sortir uniquement le jour du ramassage, pour 07h00. Déchets urbains pour lesquels il n'existe pas de collecte spécifique, à mettre dans un sac à ordures officiel.



### Piles et accumulateurs

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Aux points de vente. En aucun cas dans la poubelle!



### Tubes lumineux (néon) / LED

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Aux points de vente. Tubes néons, ampoules longue durée, halogènes, etc. Les ampoules normales vont à la poubelle.



### Textiles et chaussures

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Lors des collectes de textiles.



### Capsules Nespresso (aluminium)

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Uniquement les capsules de thé et café Nespresso.



### Médicaments

Retour dans les pharmacies.



### Pneus

Carrière du Bois-Rond, Les Trois-Chênes 1, Corcelles, 032 730 14 00. Aux points de vente.



### Bois

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Meubles, chaises en bois, armoires, lattes, panneaux, etc. L'objet ne doit pas contenir de ferraille et de matériaux étrangers.



### Huiles minérales et végétales

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Il est strictement interdit de déverser les huiles dans l'évier ou les WC.



### Biodéchets

1 fois par semaine de mi-mars à mi-novembre. A sortir uniquement le jour du ramassage, pour 07h00. Containers disponibles toute l'année à la déchetterie de l'ancien Battoir.



### Déchets spéciaux des ménages

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Peintures, vernis, solvants, décapants, engrais, colle, pétrole, produits phytosanitaires, produits chimiques.



### Flacons en plastique avec bouchon

Voir information détaillée sur le recyclage des déchets plastiques.



### Déchets encombrants combustibles

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Tout objet qui ne peut pas être démonté ou séparé de plus de 50 cm. L'objet ne doit pas contenir de ferraille ni de composant métallique.



### Verre

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A l'Ecopoint parking du camping. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Sagex

Dans un sac à ordures officiel.



### Dépouilles d'animaux

Centre collecteur cantonal de Montmolin, 032 889 68 40. Cremadog SA, Montmolin, 032 731 20 30.



### Appareils électriques et électroniques

A restituer prioritairement aux points de vente. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Aluminium et boîtes de conserve

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Boîtes en fer blanc (conserves, barquettes, papier alu, etc.). Les déchets doivent être rincés.



### Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Dans un sac à ordures officiel.



### Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si fer blanc ou alu : à la déchetterie de l'ancien Battoir ou de l'Entre-deux-Lacs, sinon dans sac à ordures officiel.



### Berlingots / Briques à boissons

Dans un sac à ordures officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent pas être recyclés.



### Ferraille (objets métalliques)

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Vélos, barres métalliques, gros aluminium, inox, etc. Tout élément métallique autre que le fer blanc et le petit aluminium.



### PET

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Aux points de vente. Bouteilles en PET munies de ce pictogramme. Les bouteilles doivent être comprimées, puis refermées avec leur bouchon.



### Déchets inertes (petites quantités)

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Carton propre

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Cendres de bois

Dans un sac à ordures officiel. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



### Cartouches d'encre pour imprimantes

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Aux points de vente.



### Papier en vrac

A la déchetterie de l'ancien Battoir. A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Plastiques agricoles

Dans les containers d'entreprises. Par filière professionnelle.



### CD

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Aux points de vente. Sans l'emballage plastique qui va dans un sac à ordures officiel.

# SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,  
PAS AU SOL, PAS DANS  
LA NATURE!



# RAMASSAGE DES BIODECHETS

(DECHETS ORGANIQUES, DECHETS COMPOSTABLES MENAGERS, DECHETS VERTS)

**Vous trouverez toutes les informations utiles au tri des biodéchets sur l'encart spécifique joint au MEMO déchets 2024.**

Le ramassage porte à porte a lieu de mi-mars à mi-novembre. Ces biodéchets sont à déposer dans des containers privés ou dans des sacs biodégradables. **Attention, nous ne ramassons pas les biodéchets déposés dans des sacs plastiques ou autres récipients.**

Les branchages ne dépassant pas 8 cm  $\varnothing$  seront attachés en fagots, avec de la ficelle biodégradable uniquement, d'une longueur de 1,20 m,  $\varnothing$  30 cm et 20 kg au maximum. Seules des petites quantités de biodéchets (maximum 1m<sup>3</sup>) sont admises et collectée pas la commune.

Durant les mois d'hiver, des containers à biodéchets sont disponibles à la déchetterie de l'ancien Battoir.

Les personnes actives à titre professionnel dans les secteurs de l'horticulture, du paysagisme, de l'agriculture, de la viticulture ou de la sylviculture doivent évacuer leurs biodéchets directement et à leurs frais dans des centres de collecte prévus à cet effet ou les traiter dans les règles de l'art sur leur exploitation.

Le compostage est vivement recommandé.

## RECYCLAGE DES DECHETS PLASTIQUES

**Seuls les flacons et bouteilles vides en plastiques issus de l'usage ménager (alimentaire, cosmétique et nettoyage) sont collectés à la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.** Les flacons et bouteilles porteurs du symbole de l'ancien étiquetage "produit chimique irritant" (croix sur fond orange) ou du symbole du nouvel étiquetage "produit dangereux" (losange avec un point d'exclamation) sont également collectés.

**Les plastiques suivants doivent être éliminés dans un sac à ordures officiel :** flacons et bouteilles vides de produits de jardinage ou de bricolage, gobelets de yaourt, tubes, pots, barquettes (viande, fruits, fromage, etc.), vaisselle, pots de plantes, cageots, sachets, films des magazines, recharges, boîtes à œufs.